

Séance publique du 28 mai 2001

Délibération n° 2001-0086

commission principale :

objet : **Désignation d'un représentant au sein de l'Association perspectives Tony Garnier**

service : Délégation générale aux affaires générales - Mission d'audit - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 mai 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 15 juin 1992, le conseil de Communauté a autorisé l'adhésion de la communauté urbaine de Lyon comme membre fondateur à l'Association perspectives Tony Garnier.

Cette association a pour but de gérer et de promouvoir le musée urbain Tony Garnier, consacré à l'architecte lyonnais, constructeur des HBM (habitations à bon marché du boulevard des Etats-Unis).

A la suite du renouvellement du conseil de Communauté, il y a lieu de désigner un représentant de la communauté urbaine de Lyon au sein du conseil d'administration de cette association ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 15 juin 1992 ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne madame Céline Tourniaire en tant que représentante de la communauté urbaine de Lyon au sein du conseil d'administration de l'Association perspectives Tony Garnier.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,